



Institut Technique de la **Betterave**

Animateur référent

Alexandre METAIS
ITB
02.35.12.26.72
a.métais@itbfr.org

Animateur suppléant

Nicolas MAILLARD
ITB
02.35.12.26.72
n.maillard@itbfr.org

Directeur de la publication

Sébastien WINDSOR
Président de la Chambre régionale d'agriculture de Normandie

BSV consultable sur les sites de la DRAAF, des Chambres d'agriculture et des partenaires du programme

Abonnez-vous sur

www.normandie.chambres-agriculture.fr

Action du plan Ecophyto pilotée par les Ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche avec l'appui technique et financier de l'Office Français de la Biodiversité



ÉCOPHYTO
RÉDUIRE ET AMÉLIORER
L'UTILISATION DES PHYTOS

A retenir

- ✓ **Maladies du feuillage** : plus de 80 % des parcelles ont atteint le seuil de risque T1.
- ✓ **Pégomyies** : fin de la deuxième génération.
- ✓ **Noctuelles défoliatrices** : risque toujours très faible avec une fin proche du cycle de développement de la chenille.
- ✓ **Teignes** : premiers dégâts observés dans le Vexin (Eure) sans risque à ce jour.
- ✓ **Jaunisse** : présence généralisée sur la région, gravité déjà très élevée dans différentes parcelles.

Le réseau d'observation

Cette semaine, les observations ont été réalisées sur 13 parcelles fixes.

Maladies du feuillage

Observations :

➤ Eure (13 parcelles)

- 6 parcelles sont sous contrôle du seuil T1
 - 2 parcelles n'ont pas encore atteint le seuil T1
 - 2 parcelles ont atteint le seuil de risque T1 pour l'oïdium ou la rouille
 - 3 parcelles suivies pour le seuil T2
- (% de feuilles atteintes : cercosporiose : 2 à 5% ; oïdium 4 à 11 % ; rouille : 8 à 16 %)

➤ Seine-Maritime (10 parcelles)

- 4 parcelles sont sous contrôle du seuil T1
 - 2 parcelles n'ont pas encore atteint le seuil T1
 - 4 parcelles suivies pour le seuil T2
- (% de feuilles atteintes : cercosporiose : 1 à 4 % ; oïdium 2 à 4 % ; rouille : 2 à 38 %)

Analyse de risque :➤ **Seine-Maritime :**

80 % des parcelles du réseau ont atteint le seuil de risque T1, l'oïdium et la rouille sont les maladies dominantes. Les observations pour le seuil T2, 15 jours après une protection, ne montrent aucun risque à ce jour.

➤ **Eure :**

La rouille et l'oïdium sont également les maladies majoritaires. Deux parcelles ont atteint le seuil de risque T1 pour l'une ou l'autre de ces maladies cette semaine dans le Vexin.

A ce jour 85 % des parcelles ont atteint le seuil de risque T1.

Après une première protection, les observations pour le seuil T2 montrent une évolution très faible des maladies.

Cartographie des observations du 27 juillet (retrouvez cette carte mise à jour régulièrement dans l'OAD « Alerte maladies » disponible sur le site internet de l'ITB)

**Comment lire cette carte ?**

- T0** :
seuil de risque maladies non atteint
- T1** :
seuil de risque atteint, T1 réalisé ou à réaliser

Seuils de risque :

Le développement des maladies est variable en fonction des conditions agroclimatiques propres à chaque parcelle. **Garantir sa compétitivité, c'est surveiller l'apparition des maladies et déclencher les interventions à l'aide des seuils établis par l'ITB :**

Maladies	T1	T2
Oïdium	15 %	30 %
Rouille	15 %	40 %
Cercosporiose	5 %	20 %
Ramulariose	5 %	20 %

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec notamment

CRISTAL UNION, Chambres d'agriculture de Normandie, SAINT LOUIS Sucre, CGB Normandie, SESVDH, Agriculteurs, GRCETA

Savoir reconnaître les maladies du feuillage :



Oïdium : mycélium blanc grisâtre poudreux.



Rouille : pustules poudreuses orangées



Ramulariose : taches brunes avec liseré sombre présentant au centre de petits points blancs. **Contrôler à la loupe la présence de points blancs.**



Cercosporiose : taches grises avec une bordure rouge ou brunâtre, avec présence de points noirs au centre. **Contrôler à la loupe la présence de points noirs.**

Pégomyies

Observations :

- 1 parcelle présente 14 % des betteraves avec des œufs de pégomyies.



Oeufs de pégomyies

Seuil de risque à partir de la couverture du sol: plus de 50% des betteraves avec des galeries et présence d'asticots à l'intérieur des feuilles et de nombreuses pontes



Galeries de pégomyies

Analyse de risque :

Seulement une parcelle présente des œufs de pégomyies avec une faible fréquence. **Aucune parcelle ne signale la présence d'asticots**, la deuxième génération de pégomyies aura été peu nuisible sur la région.

Symptômes: les pégomyies pondent à la face inférieure des feuilles, des groupes de trois à dix œufs blancs striés (voir avec une loupe) d'un millimètre environ. A l'éclosion la larve pénètre dans la feuille et se nourrit du parenchyme entre les deux épidermes.

Noctuelles défoliatrices

Seuil indicatif de risque: à partir de 50% des plantes avec des traces de morsures et si des déjections ou des chenilles sont visibles dans la parcelle.

Analyse de risque :

Aucune parcelle ne signale la présence de dégâts de noctuelles. Quelques rares cocons sont observés sur la face inférieure des feuilles, cela signifie la fin du cycle de développement de la chenille.

Symptômes: la noctuelle défoliatrice se remarque par de nombreuses perforations sur les feuilles ainsi que par des déjections noirâtres. Les jeunes chenilles sont détectables dans le feuillage en dehors des heures chaudes de la journée.



Chenille de noctuelle



Morsures de noctuelles

Teignes

Observations :

1 parcelle située dans le Vexin (Eure) présente des dégâts de teignes avec une fréquence de 5 % de plantes atteintes.

Seuil indicatif de risque: à partir de 10% des plantes avec dégâts et présence de chenilles.

Analyse de risque :

A ce jour, la présence de ce parasite est peu fréquente, et le seuil de risque n'est pas atteint.

Le développement de la teigne est favorisé par des conditions climatiques chaudes et sèches.

Les situations à risques sont les sols superficiels avec une faible réserve hydrique. Les morsures qu'elles provoquent peuvent être une porte d'entrée d'un champignon : le Rhizopus. Ce dernier entraîne des pourritures sur racines.

Une forte pluie ou une irrigation permet de lutter efficacement contre la teigne (favorise la noyade des chenilles dans le cœur des betteraves).

Symptômes : les pétioles des feuilles du cœur sont d'abord rongés en surface puis minés et souvent reliés par des filaments soyeux. En cas de forte attaque, les feuilles du bouquet central sont entièrement détruites et le centre couvert d'excréments noirs. On peut aussi remarquer des galeries sur le collet.



Chenille



Jaunisse

La présence de la jaunisse est généralisée à l'ensemble de la région, la gravité est déjà très élevée dans certaines parcelles.

Situation par département :

➤ Seine-Maritime :

La gravité (surface parcellaire touchée) moyenne estimée pour ce département est à ce jour de 8 %. La bordure côtière présente des symptômes avec une gravité faible en majorité. Par contre dans l'intérieur du département, la gravité est beaucoup plus forte, supérieure à 30 % pour certaines parcelles.

➤ Eure :

La gravité jaunisse est particulièrement forte, en moyenne de 25 % à ce jour. Le secteur du Vexin est le plus touché, certaines parcelles présentent jusqu' à 80 % de jaunisse.



La jaunisse se caractérise par un jaunissement à partir du sommet des feuilles, celles-ci s'épaississent et deviennent cassantes.